

Dignités

Pourquoi la dignité ?

J'ai toujours eu envie d'ajouter à la devise révolutionnaire « Liberté, Égalité, Fraternité » la valeur de la Dignité, celle qui fait la grandeur de l'homme, celle qui devrait faire la grandeur de l'homme....

Au début était la conscience

Non, au début, il n'y avait pas la conscience, mais juste de quoi survivre. Puis, il y a 40 000 ans l'homme a pris conscience de son existence et de l'existence des autres, il a pris conscience de sa tribu, de ce qu'il faut faire et ne pas faire pour vivre et mourir.

<http://ertia2.free.fr/Niveau2/Metaphysiques/Consciences.pdf>

La conscience est venue progressivement. Les philosophes grecs ont commencé à réfléchir au sens de l'existence, à comprendre la nécessité d'une organisation sociale, avec ses coutumes et ses lois écrites ou non-écrites. Ils inventent le Kalos kai kagathos, le « beau et le bon », l'homme parfait. A l'époque, ils confondaient la dignité du dignitaire et la dignité de l'homme vertueux : il vaut mieux subir l'injustice que la commettre et subir la mort plutôt que trahir la vérité. Mais les notions de justice et de vertus ne sont pas encore universelles. Le seront-elles d'ailleurs un jour ?

Il faudra l'avènement de la devise humaniste « Liberté, Égalité, Fraternité » pour que peu à peu se greffe la notion de dignité pour tous, pour que la solidarité émerge timidement dans la cité, dans la région, dans le pays et aujourd'hui dans tous les pays.

Amour-propre, caractère, charge, décence, distinction, élévation, fierté, fonction, grade, grandeur, gravité, honnêteté, honneur, honorabilité, majesté, noblesse, place, promotion, rang, réserve, respectabilité, retenue, sacerdoce, sérieux, tenue, titre, prééminence, investiture.

Voilà 28 synonymes qui conduisent à la considération et au respect de soi-même et d'autrui. Saint Augustin va même plus loin quand il parle de l'éminente dignité de la pensée qu'il assaisonne néanmoins à l'illumination des idées divines. La dignité de soi-même n'a pas à voir avec la divinité, ni avec une quelconque croyance. Elle ne vient pas d'un ailleurs, elle vient de soi-même et elle sert à construire la dignité des autres.

La dignité n'est pas qu'individuelle. Elle concerne aussi les peuples qui collectivement doivent faire face à ce qui peut les accabler. C'est le contraire de la lâcheté.

Encore faut-il y réfléchir plus longuement, quand la dignité est reliée à la morale. « Plutôt rouge que mort ! » Qui est le plus digne, celui qui accepte le compromis ou celui qui le refuse ?

Accepter un compromis, est-ce se déjuger ?

(d'après LaCroix Hebdo de fin janvier 2020, Dominique Greiner)

"Ce mot n'est guère aimé. Pour certains, il est synonyme de compromission, de renoncement à ses convictions. Pour d'autres, à vouloir ménager la chèvre et le chou, le compromis ne peut échouer que sur une cote mal taillée, laissant les différents acteurs insatisfaits. Ce serait une sorte d'entre deux, sans véritable choix. Le compromis serait un pis-aller, une voie de sortie du conflit vers le bas, aucun acteur n'ayant réussi à imposer ses vues aux autres. Mais c'est implicitement supposer que, pour mettre fin à un conflit, un groupe devrait nécessairement l'emporter sur un autre. Cette logique est celle de la lutte des classes : toute concession faite à l'adversaire est une défaite ; toute concession qu'on réussit à lui arracher est une victoire.

Le compromis peut pourtant être envisagé plus positivement, comme une manière de sortir non par le bas, mais par le haut. Mais il faut déjà porter un autre regard sur le conflit et considérer qu'il fait partie de la vie normale d'une démocratie. Il est même le signe de sa vitalité. Il manifeste que les citoyens exercent leur droit de peser sur les choix sociaux qui engagent leur avenir et leurs conditions de vie. Et le conflit sera d'autant plus violent qu'ils auront eu le sentiment d'être tenus à l'écart du processus de décision.

"Face à un conflit, certains regardent simplement celui-ci et passent devant comme si de rien n'était, ils s'en lavent les mains pour pouvoir continuer leur vie. D'autres entrent dans le conflit de telle manière qu'ils en restent prisonniers, perdent l'horizon, projettent sur les institutions leurs propres confusions et insatisfactions, de sorte que l'unité devient impossible. Mais il y a une troisième voie, la mieux adaptée, de se situer face à un conflit. C'est d'accepter de supporter le conflit, de le résoudre et de le transformer en un maillon d'un nouveau processus." (Pape François). Ce n'est pas la victoire ou l'empiètement d'un partenaire sur un autre qui met fin au conflit d'une manière satisfaisante. Sa résolution passe par l'élaboration d'un possible qui n'avait pas été initialement envisagé par les différents partenaires concernés. Ce possible va s'inventer au fur et à mesure. Il passera par des concessions réciproques.

Mais pour cela, des conditions doivent être réunies. Le compromis suppose une reconnaissance mutuelle des acteurs, avec leurs références, leurs valeurs et leur rationalité. C'est aussi reconnaître qu'aucun n'a d'entrée de jeu la solution aux problèmes. Il va donc falloir la construire en inventant aussi des modalités de négociation, avec les différentes instances représentatives concernées : "la fabrique du compromis se met en route". Pour commencer à s'élaborer, un compromis a besoin que les acteurs renoncent non pas à leurs convictions de base, mais à une logique d'affrontement et de surenchère.

Le compromis est "le seul moyen de viser le bien commun. Nous n'atteignons le bien commun que par le compromis, entre des références fortes mais rivales" (Paul Ricoeur). Dans le compromis, par un jeu de concessions réciproques, mais aussi par l'invention de nouvelles modalités d'action ou la mise en place de nouvelles institutions, les acteurs manifestent leur capacités à dépasser leurs propres intérêts en vue de ce bien commun. Loin d'être une solution de facilité, la voie du compromis est donc particulièrement exigeante. Ce n'est pas se déjuger que de vouloir s'y engager. Reconnaître la nécessité de trouver un compromis, c'est simplement faire preuve de réalisme et témoigner de son attachement au bon fonctionnement de la démocratie."

La dignité est liée à la responsabilité et au libre-arbitre qui sont des concepts très relatifs.

Marc-Aurèle, philosophe stoïcien du II^{ème} siècle, dans ses « Pensées pour moi-même »,

écrivait : « Il n'est que faire de s'examiner bien longuement, pour s'apercevoir que l'on doit presque tout ce qu'on pense à la société dans laquelle on naît, et aux traditions sans nombre que cette société à reçues, pour les

accroître encore à son tour. Ce serait un aveugle orgueil, et une erreur fatale, de croire que l'on tire tout de son fonds personnel, et qu'on peut impunément ignorer les trésors amassés par l'expérience et la sagesse des âges écoulés. »

L'univers continue son chemin et les hommes, sur la planète Terre, continuent le leur. A l'échelle de 10 000 ans, on ne saurait parler ni de libre-arbitre, ni de responsabilité.

http://ertia2.free.fr/Niveau2/Nouvelles/Naturellement_responsables.pdf

C'est dans la dignité de tous les jours que l'homme doit s'assumer, doit assumer sa place dans la société, pour que sa partie de pouvoir soit un service et non une pression.

La morale réfère à un ensemble de valeurs et de principes qui permettent de différencier le bien du mal, le juste de l'injuste, l'acceptable de l'inacceptable, et auxquels il faudrait se conformer.

L'éthique n'est pas un ensemble de valeurs ni de principes en particulier. Il s'agit d'une réflexion argumentée en vue du bien-agir. Elle propose de s'interroger sur les valeurs morales et les principes moraux qui devraient orienter nos actions, dans différentes situations, dans le but d'agir conformément à ceux-ci.

<https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/qu-est-ce-que-l-ethique/quelle-est-la-difference-entre-ethique-et-morale/>

Pour faire court : la morale serait la pensée et l'éthique serait l'action.

La dignité de soi-même (l'amour-propre, la décence...) serait alors une posture plus personnelle.

La dignité des autres serait celle que la société leur donne, c'est à dire celle que nous leur donnons.

Où finit la morale, où commence la responsabilité ? Morale et responsabilité sont des concepts élastiques que l'on peut approfondir en s'intéressant à la dignité.

La dignité

Plusieurs définitions du mot "Dignité" se font face. Il ne s'agit pas ici de la fonction éminente du dignitaire. Il s'agit du respect qu'on se doit à soi-même ou aux autres. "Toute la dignité de l'homme est en la pensée" a écrit Pascal, en écho au "*Nosco me aliquid noscere, & quidquid noscit, est, ergo ego sum* (je sais que je sais quelque chose, celui qui sait existe, donc j'existe.)" de [Gomez Pereira](#) (1554). L'homme qui ne pense plus s'abaisse et celui qui empêche l'autre de penser s'abaisse aussi. Les parents qui éduquent leur enfant, les instituteurs qui éveillent à la connaissance, les scientifiques qui découvrent, les journalistes qui informent, les médecins qui soignent, ceux qui luttent contre la pauvreté, ceux qui s'opposent à la violence,... tous oeuvrent pour que les hommes soient dignes. Les autres, ceux qui sont sans scrupules, ceux qui agissent sous le joug d'un pouvoir, sont indignes.

Le taux et la répartition des contributions directes ou indirectes sont définis par le vote du budget annuel par les élus. En principe, le système est redistributif afin que les fortunes ne restent pas concentrées toujours sur les mêmes. Dans les faits, le système actuel tend à enrichir les plus riches et appauvrir les plus pauvres. Le pouvoir économique, les groupes d'intérêts, ont préempté le pouvoir politique. En cela, le pouvoir économique est indigne. Il est anonymement indigne.

Mais nous avons la responsabilité collective de cet état de fait qui, en s'aggravant, risque de déclencher de plus en plus de conflits, de plus en plus graves, avec ou sans le prétexte des religions.

Gagner de l'argent avec de l'argent sans que ce gain soit producteur d'un bien ou d'un service est indigne. Ce gain, sans doute légal, est la contrepartie d'un préjudice invisible car noyé dans le système qui autorise la spéculation.

Le banquier qui prête de l'argent pour en récupérer les intérêts vend un service. L'usurier ou le banquier qui prêtent à l'insolvable sont indignes.

Le casino qui récupère la quasi-totalité des mises des joueurs vend de l'adrénaline. Le casino qui développe l'addiction est indigne.

L'actionnaire qui reçoit un dividende reçoit la contrepartie des risques qu'il a pris en achetant des actions. L'actionnaire qui met ses économies au service d'un spéculateur est indigne. Le trader qui s'inscrit dans ce système est aussi indigne. Ceux qui gèrent des fonds-vautours ou qui profitent des sub-primes sont indignes et rendent indignes les petits porteurs qui cautionnent leurs agissements.

Les fabricants et vendeurs d'armes ou les pétroliers qui parient sur la guerre pour développer leur entreprise sont indignes.

Où finit la morale, où commence la responsabilité ? Morale et responsabilité sont des concepts élastiques que l'on peut approfondir en s'intéressant à la dignité.

Le taux et la répartition des contributions directes ou indirectes sont définis par le vote du budget annuel par les élus. En principe, le système est redistributif afin que les fortunes ne restent pas concentrées toujours sur les mêmes. Dans les faits, le système actuel tend à enrichir les plus riches et appauvrir les plus pauvres. Le pouvoir économique, les groupes d'intérêts, ont préempté le pouvoir politique. En cela, le pouvoir économique est indigne. Il est anonymement indigne.

Mais nous avons la responsabilité collective de cet état de fait qui, en s'aggravant, risque de déclencher de plus en plus de conflits, de plus en plus graves, avec ou sans le prétexte des religions.

Exemple : Le débat sur les retraites a lieu d'être : comment donner aux hommes une fin de vie dans la dignité ? La dignité, au sens du respect qu'on se doit à soi-même autant qu'au sens du respect de la liberté humaine.

Posé comme cela, le fondement est insuffisant, il faut aussi parler du début et du milieu de vie, de la dignité de l'enfant à celle du vieillard.

Le débat actuel, qui parle démographie, espérance de vie, pénibilité, cotisation vieillesse, est réducteur, face au débat sur une vie dans la dignité.

Qu'est-ce que vivre dans la dignité ? Commençons par ce débat et nous trouverons plus facilement les réponses au problème de la retraite.

Tant qu'il sera possible de gagner de l'argent en déforestant, en surpêchant, en polluant, en vendant de la drogue, en se laissant soudoyer pour assurer l'impunité, ou en exerçant une autre activité non éthique, des hommes sans scrupules seront là, au delà de toute dignité.

Voler des ânes aux paysans du Kenya pour en transformer la peau en soi-disant vitalisants prisés des chinois, braconner les éléphants pour le trafic d'ivoire, sont des pillages de l'Afrique parmi d'autres. Ceux qui participent aux fonds de pension vautour ou à toute autre action juteuse licite ou illicite sont des prédateurs ou des charognards.

Pas-vu-pas-pris est la règle de la vie dans les sociétés dites évoluées qui devront inventer de nouveaux métiers de contrôleur, et de contrôleur des contrôleurs, pour autant que la société en comprenne la nécessité. Ces fonctionnaires, publics ou privés, auront un coût croissant, qu'il faudra bien que la collectivité accepte de rémunérer par l'impôt ou par l'augmentation de certains prix. Faute de ces contrôles, la corruption s'installe à tous les niveaux. Il est encore temps de prévenir ce type de dérive. Partout où cela est encore possible, la transparence financière doit être une règle de base, tout autant que la transparence des conditions de production. La société civile doit s'encourager à rejeter ce qui pourrait à terme lui nuire. C'est une responsabilité collective. Il est urgent que l'éducation citoyenne motive chacun à comprendre les notions d'éthique et de dignité.

On sait que la guerre est indigne. Ici, c'est de l'indignité au second, voire au troisième degré :

"Mais moi, Alfa Ndlaye, j'ai bien compris les mots du capitaine. Personne ne sait ce que je pense, je suis libre de penser ce que je veux. Ce que je pense, c'est qu'on veut que je ne pense pas. L'impensable est caché derrière les mots du capitaine. La France du capitaine a besoin que nous fassions les sauvages quand ça l'arrange. Elle a besoin que nous soyons sauvage parce que les ennemis ont peur de nos coupe-coupes. Je sais, j'ai compris, ce n'est pas plus compliqué que ça. La France du capitaine a besoin de notre sauvagerie et comme nous sommes obéissants, moi et les autres, nous jouons les sauvages. Nous tranchons les chairs ennemies, nous estropions, nous décapitons, nous éventrons. La seule différence entre mes camarades les Toucouleurs et les Sérères, les Bambaras et les Malinkès, [...] la seule différence entre eux et moi, c'est que je suis devenu sauvage par réflexion".

Extrait de Frère d'âme, de David Diop, Seuil, page 25, cité dans le Monde du 14/09/18

La question : "Y a-t-il des guerres justes ?" n'a pas non plus de réponse. Le général Lee pensait-il que la guerre était juste quand il fallait conquérir les terres des amer-indiens qui avaient l'arrogance de se défendre ? Les ingénieurs du Rafale pensent-ils que la guerre est juste quand elle utilise les avions qu'ils ont conçus et vendus à des démocraties ou à des peuples tyrannisés ?

« Tous nous voulons la paix ! Mais en voyant ce drame de la guerre, en voyant ces blessures, en voyant tant de personnes qui ont quitté leur patrie, qui ont été obligés de s'en aller, je me demande : qui vend les armes à ces gens pour faire la guerre ? Voilà la racine du mal ! La haine et la cupidité de l'argent dans la fabrication et dans la vente des armes. Cela doit nous faire penser à qui est derrière, qui donne à tous ceux qui sont en conflit les armes pour continuer le conflit ! »

Extrait du discours du Pape François du 24 mai 2014

"Ce n'est pas moi, c'est l'autre" est un des moyens de se dédouaner de sa responsabilité. Si l'autre agit mal - qu'est-ce qu'agir mal ? - il faut que je l'en empêche !

Peut-être faut-il cette question provocante : "Qui est le terroriste de l'autre ? ". Qui accepterait de se sentir un peu responsable du génocide rwandais ? Qui reconnaîtrait le terrorisme d'Etat... Celui qui ne sait pas se mettra du côté du plus fort ou du politiquement correct, c'est humain.

Où est alors la dignité ?

La dignité s'apprend-elle ? Auprès de ses parents, quand eux-mêmes sont dignes. Qui peut juger que les parents sont indignes, qui peut apprendre aux parents à être dignes d'élever des enfants ?

A l'école, où l'on peut apprendre le comportement social, l'indépendance de la pensée et sa confrontation à la critique, le refus du prosélytisme, la détection de l'indignité, la notion de conscience collective,...

La dignité se vit, dans la liberté de disposer de son propre corps, sans atteindre à la liberté et à la dignité des autres, y compris face aux souffrances ultimes.

La dignité est aussi collective. Chacun doit comprendre que chacun a besoin des autres pour que la société s'épanouisse, dans le respect des services publics qui eux-mêmes assurent la dignité de tous et la sauvegarde de la planète.

La dignité est dans la démocratie sanitaire, dans la démocratie économique (soiale et solidaire) dans la sécurité sociale de l'alimentation, du logement et des accidents de la vie (chômage, divorce, accidents corporels et moraux, retraite et fin de vie)

La dignité est dans l'égalité (hommes/femmes, handicap, citoyens de tous pays).

La dignité est aussi la liberté de croire et de ne pas croire, de pensée et d'expression.

La dignité est un principe de la science et des techniques. Le trafic de données personnelles et les atteintes à la vie privée sont indignes, tout autant que celui des fausses informations ou que le mépris de la personne humaine dans l'usage des outils anciens ou modernes ou futuristes. Les applications de l'intelligence artificielle peuvent générer des conduites indignes, telles que les discriminations et les malveillances ou la déshumanisation des prises de décision. L'éthique dans la recherche n'est pas évidente à pratiquer, en particulier dans le domaine médical.

Une cybersécurité renforcée doit s'assurer que toutes les données sont cryptées. Les entreprises doivent être particulièrement vigilantes au traitement des données associées à l'identité du travailleur, aux personnes ayant accès à ces données et au stockage de ces données car ces données peuvent aussi être utilisées à des fins de surveillance. Ces dispositifs doivent se conformer à la fois aux règles dictées par la loi Informatique et Libertés (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978) et au règlement européen sur la protection des données (RGPD de mai 2018) : principe de finalité, con-

sentement et information des personnes et conservation limitée des données, droit à la portabilité des données, droit à l'oubli, droit à la limitation du traitement, droit d'opposition au profilage, désignation d'un Délégué à la Protection des Données. Une déclaration auprès de la CNIL est à déposer pour pouvoir traiter ces informations en toute légitimité.

En 2021, la Commission Européenne a présenté une proposition concernant un règlement sur l'IA qui contiendraient des cadres juridiquement contraignants pour son utilisation, "en faveur de l'excellence et de la confiance dans l'intelligence artificielle" et propose une approche des systèmes d'IA selon plusieurs niveaux de risque. : "La constitution du tout premier cadre juridique sur l'IA et d'un nouveau plan coordonné avec les états membres garantiront la sécurité et les droits fondamentaux des personnes et des entreprises, tout en renforçant l'adoption, l'investissement et l'innovation de l'IA dans toute l'UE. De nouvelles règles sur les machines et les équipements complèteront cette approche en adaptant les règles de sécurité pour accroître la confiance des utilisateurs dans la nouvelle génération polyvalente de produits."

Les approches réglementaires (norme ISO/TR 22100-53, proposition de mise à jour de la directive « Machines » n° 2006/42/CE) va obliger les concepteurs des machines intégrant de l'IA à créer des équipements aptes à créer de nouvelles fonctions sans nuire à la sécurité, en décrivant les méthodes utilisées pour entraîner automatiquement les machines. Des exigences complètes, claires et vérifiables sur les cas pour lesquels des décisions prises par des méthodes de l'IA ont une incidence sur la sécurité, doivent être impérativement respectées. Les critères de conformité doivent contenir des indications sur :

- la spécification et la modélisation, - l'« explicabilité » des décisions (obligation d'explication des décisions algorithmiques) : étant donné que les décisions des systèmes et objets dotés d'IA seront de plus en plus présentes, l'explicabilité de leur comportement devient cruciale, en particulier en y adjoignant des algorithmes capables de donner eux-mêmes les raisons de leurs choix à la demande, - la « compréhensibilité » des décisions (connaissances permettant d'avoir une analyse critique), - la « transposabilité » à différentes situations estimées similaires (analogie des performances de l'IA à divers cas d'application), - la vérification et la validation du système, - la surveillance pendant l'exécution, - l'interaction homme – machine (dont capacité à rester décisionnaire), - la sécurisation et la certification des processus.

<https://www.officiel-prevention.com/dossier/protections-collectives-organisation-ergonomie/logiciels-applications-de-securite/la-prevention-des-risques-professionnels-de-lintelligence-artificielle>

Dignité du peuple

Banalité du mal

Kolesnikov, Le Monde du 14/04/22 :

Si la nation [la Russie de Poutine] réfléchit un jour à ce qui lui est arrivé, et à ce qui a été fait avec son consentement, elle trouvera mille excuses. L'« homme de masse » d'Arendt partira du postulat suivant : « Lorsque sa profession l'amène à tuer des gens, il ne se considère pas comme un meurtrier, car il ne l'a pas fait par prédisposition, mais en vertu de sa profession. Il ne ferait pas de mal à une mouche juste comme ça » (extrait de la culpabilité organisée et la responsabilité universelle)

Dans sa conférence « Responsabilité personnelle et régime dictatorial », Hannah Arendt explique « qu'il serait erroné d'appliquer le principe de culpabilité collective au peuple allemand et même à « toute l'histoire allemande de Luther à Hitler ». « En pratique, écrit Arendt, cela est devenu un moyen universel de blanchir ceux qui avaient été réellement impliqués dans des actes criminels, puisque là où tout le monde est à blâmer, personne n'est à blâmer. »

Dignité des dirigeants

Abrutocratie, Absurdocratie, andouillocratie, bornéocratie, conocratie, crétimocratie, débilocratie, idiocratie, imbécilocratie, ineptocratie, stupidocratie, incurocratie, inconséquentocratie, incompétentocratie, bidonnocratie

Aristocratie, Oligocratie, Ploutocratie, Gerontocratie, Technocratie, à ceux-là, la dignité échappe souvent, submergés par le vertige du pouvoir où la fin justifie les moyens.

L'État de Droit, qu'il a fallu des millénaires à contruire, pourra-t-il un jour se nomme l'État de Dignité

Dignité de la justice

La [Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne](#) commence, à la première ligne de l'article 1, par : « *La dignité humaine est inviolable. Elle doit être respectée et protégée* ».

La loi fondamentale pour la République fédérale d'Allemagne du 23 mai 1949 inscrit ainsi, dès le premier alinéa de son article 1er, que « *La dignité de l'être humain est intangible. Tous les pouvoirs publics ont l'obligation de la respecter et de la protéger* ».

En France, le Code civil, suite à la loi sur la bioéthique, stipule que : « *La loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie* ». Pour B. Edelman, « *il ne [s'agit] plus d'opposer la liberté au despotisme mais la dignité à la barbarie* »

Pour Muriel Fabre-Magnan, dans la [revue interdisciplinaire d'études juridiques](#), « *La dignité est un principe ou un axiome qui doit être respecté en chaque personne, non pas seulement pour elle-même, mais parce que la représentation de l'humanité de chacun d'entre nous est liée à l'humanité de tous les autres.*

La dignité de la personne humaine n'est donc ni un droit subjectif, ni même un droit de l'homme. Elle est un principe, plus précisément le principe premier.

La dignité de la personne humaine n'est pas seulement indémontrable et indérogeable. Elle est même sans doute d'une certaine façon indicible. »

La justice doit respecter la dignité des hommes qu'elle juge et, ce faisant, elle se doit d'être elle-même digne. Sa diligence, son intégrité, sa pondération, ses jugements et la façon dont elle les rend représentent sa dignité.

Dignité de la science

Robotisation et éthique

Le titre du Monde papier du 28 octobre 2016 “Quand les constructeurs automobiles relancent le débat philosophique” a été remplacé dans l'édition Abonnés du même Monde par son sous-titre « La révolution technologique en cours est appelée à bousculer notre rapport à la morale ».

En lisant la tribune de Christophe Salvat, j'ai moi aussi perçu que le véhicule automatique ne devait pas fonder une morale qui lui serait spécifique, avec le risque que le débat philosophique puis juridique soit biaisé.

La robotisation commence dès le premier outil utilisé par l'homme. Si l'outil blesse quelqu'un en se cassant, qui sera responsable (ou coupable) ? Il fut un temps où la victime admettait l'accident ou l'erreur de manipulation et chacun s'assumait, parce que le lien entre ceux qui fabriquaient ou qui maniaient l'outil et la victime était direct. Aujourd'hui, le lien est devenu juridique complexe. La victime (ou ses ayant-droits) a besoin d'un coupable officiel. L'Etat de droit a heureusement repoussé la vengeance (ou le lynchage) derrière le jugement le plus équitable possible. Le “lobby du droit” devient de plus en plus puissant et diversifié. Entre l'éthique et le juridique, qui doit gagner ? Entre le collectif et l'individuel, qui doit gagner ?

Depuis le VAL lillois construit en 1979 (inauguré en 1983), le métro automatisé s'est généralisé. Pour illustrer le débat, il faut savoir que les ingénieurs du VAL ont mis au point le concept de porte-palière pour éviter les chutes sur la voie. Pour sa part, le métro parisien avait développé le concept de fosse anti-suicide pour laisser une chance de survie lors d'une chute. La Ville de Lyon s'est aussi offert un métro automatique (ligne D, 1991). Mais l'ingénieur de l'époque a jugé que les portes palières étaient inutiles et a remplacé cette protection par un système de rayons infrarouges détectant les chutes et déclenchant l'arrêt d'urgence de la rame entrant en station... Question : l'ingénieur a-t'il été inquieté par la justice lors des accidents liés à des chutes ? Je n'ai pas la réponse, mais aujourd'hui, la ligne D du métro de Lyon est équipé de portes palières.

Bientôt, les avions cargo seront automatiques, Amazon livrera des pizzas par drones et il est aussi question que les cargos maritimes soient automatisés. Les conducteurs de trains n'ont plus qu'un rôle de veille "au cas où"...

Aujourd'hui, les véhicules routiers ont des automatismes de plus en plus performants : l'ABS, le parking automatique, la conduite automatique dans les embouteillages, la prime d'assurances indexées sur votre façon de conduire. Nous allons passer presque insensiblement de la voiture électrique de 1890 au taxi automatique... avec un taux d'accident de plus en plus faible.

Quelque soit la sophistication des algorithmes, il y aura toujours des accidents. Un conducteur humain pourra toujours dire que le soleil l'a aveuglé, au point de ne pas voir le piéton, mais on ne pardonnera pas au véhicule automatique d'avoir été aveuglé. On pardonne au conducteur métro d'avoir percuté celui qui est tombé sur la voie au dernier moment, on ne pardonnera pas la même chose à un métro automatique, d'où l'invention des portes palières.

Le véhicule routier automatique doit être irréprochable, et ses promoteurs sauront analyser chaque accident en profondeur, comme on sait le faire pour les accidents d'avions. Pour eux, l'éthique est une obligation. La justice fera le reste : le conducteur est responsable lorsqu'il provoque un accident, sauf s'il s'agit d'un défaut d'entretien du véhicule. Le conducteur d'un véhicule automatique est celui qui a conçu l'automatisme. On peut imaginer des cas litigieux si l'utilisateur du véhicule donne au véhicule l'ordre d'un trajet interdit dont le constructeur n'aurait pas connaissance.

L'éthique doit se prononcer sur le domaine d'usage afin d'éclairer la justice et les justiciables. De là à condamner l'informaticien qui n'aurait pas prévu une situation exceptionnelle où même un conducteur humain aurait été piégé, le pas ne sera franchi que par des gens cupides (le lobby du droit) ou par des êtres humains qui ont du mal s'assumer au sein de la société (les victimes qui ont besoin d'un coupable). Voilà un chantier pédagogique pour les philosophes,... qui éviteront, j'espère, de s'appuyer sur des situations improbables, comme le dilemme du tramway, (merci à Christopher Bauman et Peter McGraw qui notent la stupidité, l'irréalisme et l'inapplicable du dilemme dans la vie réelle) ou des anecdotes terrifiantes pour conduire les débats.

Dilemme du tramway (ou du véhicule autonome)

Vaut-il mieux écraser un homme plutôt que deux ? Dans l'absolu, la réponse est simple. Dans le relatif, la réponse ne paraît pas évidente à tous. S'il s'agit de tuer les quelques porteurs d'un virus très dangereux pour épargner les millions de victimes de la grippe espagnole, la question est aussi compliquée que la réponse ? Le cerveau commence à se mettre en activité. Selon la conscience de chacun, il y a ceux qui préfèrent que l'on tue abondamment en Syrie, ou en Libye,... plutôt que de voir mourir quelques soldats de chez nous. Généralement, il y a ceux qui pensent planète et ceux qui pensent village ou famille.

L'arrivée du véhicule autonome est l'occasion de réfléchir peu pour certains ou beaucoup pour d'autres, de manipuler les opinions, par exemple, à l'aide de pseudo-études scientifiques "En cas d'accident inéluctable avec plusieurs piétons, quelle victime une voiture autonome doit choisir ?".

Question sur le sexe des anges ! Comme si l'algorithme devrait choisir entre un PDG et un SDF, entre un gros et un maigre, entre un homme et une femme, entre un enfant et un vieillard... entre un noir et un blanc, entre un émigré catholique et un émigré bouddhiste... !!?? Sous couvert de l'utilisation d'un nouvel outil de transport, certains chercheurs provoquent à hiérarchiser les individus. La voiture autonome n'est qu'un nouvel outil et non pas un fantasme. Laissons la morale en dehors de ces réflexions malsaines... Ou alors, il n'aurait pas fallu inventer le feu !

On ne saurait fonder une éthique uniquement sur la capacité d'un véhicule automatique à conduire le plus parfaitement possible dans le meilleur des mondes possible. Le débat doit être élargi à la robotisation dans sa globalité.

Dans le domaine des services, le robot gagne au jeu de go, il gagnera au badminton. Plus sérieusement, il peuplera les hôpitaux, soulagera les aide-soignantes, diminuera les maladies nosocomiales, mais certaines familles continueront à attaquer en justice les médecins qui n'auront pas empêché l'un de leur membres de mourir. Ce sont les nouvelles façons de "faire son deuil", hors des débats philosophiques, mais au sein des passions humaines.

Quant aux robots dans l'éducation, le futur est une énigme, tant l'innovation est prolifique. Déjà, certains robots assurent du travail de garderie (d'enfants ou de vieillards), ou sont de bons "compagnons" pour les autistes. Verra-t'on des élèves mieux s'accommoder d'un robot professeur que d'un professeur humain ? Un jour ces élèves seront les nouveaux philosophes.

L'industrie et l'agriculture se robotisent. Les métiers évoluent. Le travail productif est fait par des robots intelligents. Les métiers évoluent en complexité, mais l'emploi devrait diminuer et être plus mal partagé. L'éthique du travail doit évoluer.

Même le domaine de la pensée est en mutation technologique. Les conversations avec les ordinateurs pourraient faire croire à une intelligence humaine (test de Turing,...). L'intelligence artificielle aidera à penser, à évoluer dans son jugement, à l'instar des réseaux sociaux auxquelles se mêlent des machines,... avec toutes les dérives que l'on peut imaginer.

Reste l'intelligence artificielle au service de la guerre. Les robots tueurs, les aides aux décisions stratégiques ou tactiques, les cyber-attaques ont un potentiel destructeur qui peut échapper à l'homme. Le cynisme des fabricants et marchands d'armes relève d'une anti-éthique : "plus il y a la guerre, plus je m'enrichis". Il est difficile de parler d'éthique avec des ingénieurs travaillant chez Dassault, Lagardère ou Eurocopter, dont même le gouvernement se fait représentant de commerce. Peut-on rêver d'une éthique mondiale ?

[Ajout avril 2024 : Benjamin Barthe explique dans le Monde du 10 avril que le logiciel Laverder a fourni à Israël une banque de cibles gazaouites de 37 000 noms, puis que des « smart bombs » attaque leur domicile au prix de victimes collatérales (entre 15 et 20 pour une cible de bas niveau et entre 100 et 300 pour celle de haute valeur). Où est la dignité ?]

Face aux révolutions technologiques, l'éthique bouge ses lignes lentement, de façon subreptice, entre ceux qui pensent comme avant et ceux qui pensent pour après. Qu'on le veuille ou non, les voitures, les bateaux, les avions deviendront automatiques, les hôpitaux seront robotisés, la pensée sera assistée, la notion de famille deviendra élastique, de la conception

jusqu'à la mort ... L'usage dira peu à peu le nouveau droit. Le "lobby du droit" a de beaux jours devant lui. On aimerait que les philosophes passent avant pour affirmer la dignité de chacun et de tous.

Bien-pensance

Comme disait si bien Georges Brassens : " Mais les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux". La route des braves gens est pavée de bonnes intentions et penser comme les braves gens est une façon de ne pas se sentir responsable. Par exemple :

Howard Zinn dans Une histoire populaire des États-Unis : "le pauvre ne pouvait espérer s'en sortir par le haut qu'en pénétrant dans le club restreint des riches par un effort extraordinaire – et avec un peu de chance Chapitre XI, "Les barons voleurs – Les rebelles", p.304.

Zinn cite à ce sujet un extrait très significatif de cette idéologie du self-made man, laquelle est incontestablement liée à l'éthique protestante : "Dans les années qui suivirent la guerre de Sécession, un certain Russell Conwell, diplômé de l'université de droit de Yale, pasteur et auteur de livres à succès, tint la même conférence (« Acres of Diamonds ») plus de cinq mille fois devant différents auditoires à travers tout le pays. Il s'adressa au total à plusieurs millions de personnes. Son message était simple : tout le monde peut devenir riche s'il travaille assez dur ; partout, si les gens voulaient bien se donner la peine de chercher, se trouvent des « acres de diamants». Voici un extrait de cette conférence : « J'affirme que vous devriez être riches et qu'il est même de votre devoir de le devenir, [...] Les hommes riches sont sans doute les individus les plus honnêtes de la communauté. Je n'hésite pas à le dire clairement : 98% des hommes riches en Amérique sont des gens honnêtes. Et c'est pour cela qu'ils sont riches. C'est pourquoi ils reçoivent l'argent en récompense. C'est également pour cela qu'ils dirigent de grandes entreprises et trouvent un grand nombre de gens qui acceptent de travailler avec eux. C'est parce qu'ils sont honnêtes. [...] Je compatissais avec les pauvres, qui sont pourtant bien rares à mériter cette compassion. En effet, compatir avec un homme que Dieu a puni pour ses péchés, c'est agir mal. [...] N'oublions jamais qu'il n'est pas un seul pauvre en Amérique que sa propre incompetence n'ait pas maintenu dans la pauvreté. "

Il semble qu'il y ait encore au XXIème siècle du monde pour apprécier un tel discours.

Une autre façon de bien-pensance, est de se référer aux codes implicites ou explicites du lieu social environnant. Un seul coupable est plus pratique qu'un "brouillard" de coupables.

Autre exemple :

La loi californienne, en matière d'incendie, ne reconnaît qu'un seul responsable, celui qui l'a déclenché. (ce qui fait l'affaire des assureurs qui peuvent attaquer la Distribution électrique qui peut être le déclencheur d'incendie majeur, mais aussi ce qui dédouane ceux qui ne veulent pas lutter contre le réchauffement climatique). La notion de la responsabilité contextuelle n'existe pas dans cette société de pionniers plus pragmatique qu'humaine.

Les réseaux sociaux ont noyé la bien-pensance. Ils la démultiplient au travers des communautés de "suiveurs" - Pensée émue pour le Général de Gaulle qui disait : " Les Français sont des veaux ! - Chaque communauté virtuelle pointe celui ou ceux qu'ils tiennent pour responsable, jugeant souvent avant la Justice. Le côté positif est que le débat est élargi et que l'on est plus intelligents à plusieurs. Le côté négatif est la pensée en meute, la bien-pensance de la meute.

Service militaire

Apprendre à faire la guerre, pour faire plaisir à Messieurs Dassault, Lagardère et consorts.

La guerre en Ukraine va permettre de renouveler les stocks et d'avoir de nouvelles exigences. Il faudra sûrement préparer la prochaine guerre, innover dans de nouvelles armes : les essaims de drones, la cyberguerre, les missiles furtifs, le chantage aux ressources stratégiques, les minages préventifs de pont ou d'ouvrages stratégiques, la contre-information, la voiture-suicide sans conducteur, les machines à séismes provoqués. **1** s'ajouterons aux "illégal" mines anti-personnel ou à sous-munition.

Au XXème siècle, on estime à 191 millions de victimes de conflits politiques (rapport OMS 2002), sans parler des famines indirectement liées et des estropiés et futurs estropiés victimes des sous-munitions résiduelles. 5000 morts chaque jour !

D'un autre coté, la défense du territoire et son industrie occupent plus de 500 000 emplois. (160000 travailleurs, 300000 militaires et administratifs, 100000 gendarmes)

Passons sur l'Histoire qui justifie bien des armées, de défense comme de conquête.

Aujourd'hui, l'armée se justifie dans l'urgence de garde-fous. Il y a deux façons de garde-fous : le bastion et la palabre.

Le bastion était la ville fortifiée. Aujourd'hui, ce sont des missiles, des chars, des avions, des navires et des satellites, avec tous leurs servants,... dont bien peu sont prêts à mourir pour une noble cause. La vie d'un soldat vaut bien des symboles. Il ne s'agit plus de la vie d'un homme, mais de la survie d'une société. Et pourtant un soldat mort est aussi un homme mort.

La palabre d'aujourd'hui est plus que la diplomatie. Les échanges se font par TV interposées. Les media sont l'arbre à palabre et contribuent plus à éloigner le conflit qu'à l'attiser. Ne parlons pas du commerce, qui prend trop souvent la forme de conflits économiques - qui souvent sous-tendent les conflits armés - dont les plus pauvres font les frais.

Ces garde-fous sont pour les situations d'urgence. Va pour la force, quand la ruse n'a pas suffit. Encore faut-il que la force soit adaptée à l'urgence... Vaste débat !

Hors de l'urgence, les latins nous ont légué l'adage «Si vis pacem, para bellum» (si tu veux la paix, prépare la guerre), sans doute valable il y a 2000 ans, mais à débattre aujourd'hui, sur le thème : «Ce n'est pas avec des coups qu'on arrêtera la violence».

¹ https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/09/dans-la-bande-de-gaza-les-crimes-de-guerre-sont-demultiplies-par-l-intelligence-artificielle_6226824_3232.html

La sagesse voudrait que l'on se préoccupe d'éviter les situations d'urgence, d'éviter que les clochermerles ne deviennent des casus belli, que les passions ne l'emportent sur la réflexion et que l'on apprenne à faire la paix des braves plutôt que la guerre des peurs. La prévention coûte humainement et matériellement moins cher que la sanction, mais cynisme ou lâcheté, ou manque de vigilance et d'humanisme, nous ne savons prévenir.

Lorsque nos députés ont voté la suppression du service militaire, la Commission parlementaire en charge d'un rapport préliminaire avait conclu que l'institution était trop utile pour être supprimée. Nos députés avaient sans doute reçus trop de sollicitations individuelles pour échapper à ce service si déprécié pour comprendre l'importance de celui-ci.

Au-delà de l'éphémère «savoir dégoupiller une grenade», le service militaire était le lieu de la découverte citoyenne, de la découverte de la diversité et de l'appartenance à une société. Accessoirement, les appelés étaient matière à une statistique qui montrerait probablement qu'aujourd'hui notre société est en déclin.

Même dans sa forme anachronique, le service national (justement rebaptisé) était une institution fondamentale, un lieu où chacun pouvait apprendre et comprendre comment passer de l'individuel craintif au collectif solide et tisser des liens élargis, un lieu où le service public peut prendre une dimension d'entraide et d'assistance aux détresses du monde.

La logique voudrait que l'on répare cette erreur et que chaque citoyen comprenne qu'une année de Service National autant civique que militaire devrait être l'évidence de l'entrée dans la société. Plutôt qu'y apprendre à faire la guerre, je suggère qu'on y apprenne à «vivre en guerrier», non pas le guerrier martial et sanguinaire d'hier, mais le guerrier vigilant, conscient et humaniste, intégré dans de multiples actions civiques.

Par exemple :

- participer à la mise à jour des risques, dans leurs probabilités, dans leur gestation, dans leurs conséquences civiles, sociales et économiques, dans leurs emplacements
- rechercher les habitats insalubres ou indignes (Sont qualifiés de locaux indignes, tous les locaux utilisés à des fins d'habitation et impropres par nature à cet usage (cave, garage, grenier) ainsi que les logements dont l'état expose leurs occupants à des risques manifestes pour leur santé. L'habitat indigne comprend différentes notions : la non décence, le non-respect du règlement sanitaire départemental, l'insalubrité, les locaux impropres à l'habitation, le péril
- rechercher les situations où la dignité est bafouée, comprendre qui bafoue, qui subit, qui peut agir
- aider l'aide sociale
- aider aux devoirs, et pas seulement à ceux de l'école
- aider à éduquer à la dignité
- aider aux interventions nécessaires à préserver la vie.

Le libre-arbitre

Le libre-arbitre, la volonté humaine de se déterminer librement, au contraire du déterminisme ou du fatalisme, dédouane la transcendance qui ne pourrait être tenue pour responsable d'aucun mal moral : " Qui voudrait ne pas posséder de mains sous prétexte que celles-ci servent quelques fois à commettre des crimes ".

Le libre-arbitre est la condition de la responsabilité. Se pose la question du degré de conscience lors de la décision. Est-on "sachant" ? Est-on "oubliant" ? Avons-nous un réel contrôle sur nos pensées et nos actions et sur les conséquences de nos choix. Les actes de la vie courante sont le résultat d'un apprentissage à la fois conscient et inconscient. Tels nous sommes nés, tels nous avons été éduqués - au sens le plus large - tels nous pensons et agissons. Lorsque, avant d'agir, nous mettons en place les structures du choix, nous poussons les limites de notre liberté, pour autant que notre comportement soit sous l'emprise d'une "nature intérieure sacrée" qui relève de l'inexplicable, comme dans les temps anciens. Aujourd'hui, nous comprenons peu à peu que le comportement humain est la synthèse des réalités tangibles de nos organes internes et de notre environnement tout autant que les animaux.

Quel a été le libre-arbitre de la rigidité de Staline ou de la folie d'Hitler ? Etre responsable de la mort de millions d'individus signifie une pleine conscience ! J'opterais pour l'addiction à l'action. Agir, toujours agir. Commander, c'est agir. Il y a toujours des gens pour suivre les hommes d'action, dans le bonheur autant que dans la cruauté. Ainsi devient-on bourreau. Ceux qui s'engagent dans la torture s'abrite derrière un ordre donné ou implicite de la part d'un homme d'action ou de l'affidé d'un homme d'action qui lui-même...

Quand l'enfant demande à son père : "c'est quoi ton travail ?" et que son père est celui qui torture dans les geôles politiques, que lui répond-il ? " Ce n'est pas moi qui décide !". Cette réponse est-elle du libre-arbitre ? "Je fais ce qu'il faut pour que notre pays vive en paix !". Cette réponse dit que la fin justifie les moyens, sale manière de se dédouaner de toutes les vicélénies.

Quel est le libre-arbitre des "followers" dans les réseaux sociaux ? Le premier clic d'adhésion semble léger, sans grande conséquence. Mais progressivement la dépendance s'installe et la volonté se dilue.

Peut-être que je comprends mal

Les Anglais roulent à gauche. Même ceux qui ne sont pas contents roulent à gauche dans les pays où la règle est de rouler à gauche. Celui qui roulerait à droite ne pourrait pas le faire très longtemps, sauf quelques exceptions dans les pays où règnent un klaxonnant anarchie.

Le «vivre ensemble» a défini des règles d'une infinie diversité. Il a défini des Etats. Tant que les échanges lointains étaient limités, chaque Etat pouvait définir ses règles intérieures et la

façon dont pouvaient être définies les règles, de la dictature à la démocratie, en passant par l'oligarchie.

- Je comprends que le TAFTA est un projet de traité inter-Etat qui aboutira à traiter les Etats comme des organes de droit civil, où les forces économiques (les multinationales) pourront faire condamner les Etats pour une législation qui leur serait défavorable. Par exemple des règles environnementales qui seraient une entrave au commerce. Ce que je ne comprends pas, c'est que ce projet est le fruit de négociations auxquelles nos élus n'ont pas part. De quoi nous plaindrons-nous ?
- Je comprends que la libéralisation des échanges augmente le volume des transports mais que cette liberté met en péril des activités essentielles. Par exemple, la livraison des poulets industriels aux pays d'Afrique pour qui l'élevage des poulets est une composante essentielle de leur économie de survie. Cette liberté est le marqueur du cynisme.
- Je comprends que l'optimisation fiscale est considérée comme une pratique normale puisque légale, à défaut d'être éthique, morale et humaniste. Incidemment, je comprends que l'attitude du citoyen face à l'impôt² soit négative et que la relation entre les impôts et le coût des services publics s'efface peu à peu. Crier que l'Etat nous vole est absurde. L'Etat, c'est nous et nous avons l'Etat que nous méritons. Je comprends que l'Etat ne soit pas très efficace, mais je pense que nous ne lui facilitons pas la tâche - vaste programme d'éducation à la citoyenneté !
- Je comprends que l'austérité rend austère... et que la dépense rend riche. Je comprends que les particuliers qui sont riches s'accommodent fort bien d'un Etat pauvre, sans aller jusqu'à insinuer que les riches poussent à la pauvreté de l'Etat... sauf là où ils peuvent en recevoir plus qu'il n'en donnent (les armes, les autoroutes, la socialisation des pertes des banques,...). Je comprends qu'un pauvre Etat n'assure plus son rôle de régulation et de redistribution.
- Je comprends que, voici plusieurs siècles, les riches avaient leurs pauvres et que le clergé s'occupait des oeuvres sociales. Aujourd'hui aussi, grâce aux incitations fiscales, les riches choisissent leur pauvres et les ONG remplacent le clergé. L'Etat semble de plus en plus inutile, cet Etat que l'homme «civilisé» (1789, 1945 entre autres) s'est donné afin d'améliorer la vie collective : régulateur, protecteur, éducatif, redistributif. Le jeu démocratique demande aujourd'hui moins d'Etat, moins de régulation alors qu'il serait normal que les ventes d'argent soient taxées, moins de protection parce que le «chacun pour soi» est la loi du monde libéral, moins d'accès à l'éducation parce que cela nous coûte trop d'impôt et que les profs ont le mépris des parents (qui éduquera les parents ?) plutôt que leur confiance, moins de redistribution, parce que

2 Impôt, le mal nommé. L'Etat n'impose pas, c'est le citoyen qui contribue. Parlons alors de "contributions"
Dignités – <http://ertia2.free.fr> – avril 2024 - page 16/21

l'héritage est notre avantage acquis. Moins d'Etat ? Adieu Liberté, adieu Egalité, adieu Fraternité, vous faites partie d'un ancien monde ! Adieu Dignité, adieu Humanisme, adieu Tolérance et Diversité. Bonjour Cynismes, bonjour Acidités (victimisations), bonjour Communautarismes, bonjour Violences.

- Je comprends que nous sommes des citoyens-actionnaires, mais, comme tous les petits porteurs, nous entendons et souvent approuvons les orientations des actionnaires principaux. Je comprends que ces actionnaires principaux ne sont pas des citoyens isolés mais des groupes d'intérêts qui savent se faire entendre de tous, en général à leur seul bénéfice. J'appelle cela de l'habile manipulation.
- Je comprends que la Bourse se porte bien si le coût du travail reste bas. Je comprends aussi que les salariés fassent le gros dos lorsque le taux de chômage est important, car, consciemment ou inconsciemment, ils craignent pour leur emploi et repoussent à plus tard des revendications qui augmenteraient le coût du travail. Un salarié trop revendicatif est un indésirable et donc un chômeur potentiel et l'augmentation du coût du travail est un risque pour l'entreprise. Les possesseurs d'action ont bien compris qu'un taux de chômage important est rémunérateur. A quoi bon investir pour moderniser l'entreprise puisque cela va créer des emplois... et donc faire baisser la Bourse, pénalisant doublement les actionnaires : les investissements diminuent leur dividendes et les actions perdent de la valeur.
- Je comprends que l'on ne veuille payer que ce que l'on consomme. Ceux qui n'écoutent que les radios payées par les publicités ne voient pas pourquoi ils paieraient les émissions de Radio-France. Ceux qui ne vont jamais à l'opéra ne comprennent pas que leurs impôts payent le salaire des 1000 personnes qui y travaillent. Je ne sais comment leur expliquer que la culture et la création sont la base de la vie en société.
- Je comprends que les économistes ont reçu leur savoir de ceux qui savaient, c'est à dire de professeurs d'universités reconnus, tellement reconnus qu'ils sont aussi conseillers de ceux qui peuvent en tirer les meilleurs bénéfices : banques, multinationales, politiques. Ce faisant, ces professeurs-consultants construisent des raisonnements plus utiles à leurs clients qu'à la société civile. Ce sont ces raisonnements qu'ils enseignent à leurs étudiants,... qui, à leur tour, les diffuseront dans le système économique général. Je comprends pourquoi les petites et moyennes entreprises, la presse, les petits épargnants adoptent le point de vue de ceux qui s'enrichissent sur leur dos.
- Pour l'anecdote, j'ai le souvenir d'un Ingénieur de Ponts, bon «commis de l'Etat», qui, passé chez Vincy, n'a pas mis 6 mois à défendre les intérêts de son nouvel employeur, à l'inverse de ce qu'il défendait au service de l'Etat.
- Je comprends qu'une dette doit être honorée,... tant qu'elle n'est pas déshonorante. Les contrats qui déclarent que les premiers remboursements couvrent les intérêts et non le capital sont des contrats certes, mais sont aussi de l'extorsion de fonds lorsque

le débiteur/demandeur est en situation de faiblesse. Un prêt humaniste est celui où capital et intérêts se remboursent simultanément, avec des traites proportionnelles à la solvabilité de l'emprunteur.

- Je comprends que la dette de la Grèce et la dette de la France ne soit pas de même nature et que la dette de la France n'est pas illégitime puisque les Français ont voté pour des faiseurs de dette en leur nom démocratique. Mais le citoyen-actionnaire que je suis comprend aussi que cette dette est stupide, puisqu'elle grève l'État par les intérêts qui semblent éternels à rembourser chaque année. Si encore cette mauvaise finance servait à faire produire la France au lieu de partir dans les dividendes d'actionnaires pour la plupart étrangers. Le mal est fait, il nous faut faire avec et avec les contraintes monétaires européennes que nos gouvernements ont été si fiers de mettre en place. Regrettons la Banque de France et la Banque des dépôts bridées par l'Europe.
- Je comprends qu'en payant la TVA, les plus riches payent proportionnellement à leurs dépenses. Mais cette contribution indirecte n'est pas redistributive et ne compense pas l'effet qui veut que plus on est riche plus on s'enrichit,... et inversement. La redistribution pourrait se faire avec l'impôt sur le revenu des particuliers et sur les bénéfices des sociétés. Mais la jungle fiscale est perverse... à la grande joie des fiscalistes dont l'intérêt évident est de ne conseiller que les mieux lotis et leur descendance.
- Je comprend que l'on pointe la cherté des services publics, mais que l'on fait tout pour en accroître la complexité et la technicité. Comme si un kilomètre de tramway en 2015 pouvait être au même prix qu'en 1915, comme si une opération à cœur ouvert ne coûtait rien comme elle ne coûtait rien il y a 50 ans, puisqu'elle ne se faisait pas, comme si l'on pouvait construire une maison comme il y a 100 ans sans vérifier qu'elle ne sera pas balayée par une tempête ou une coulée de boue, comme si la justice devait traiter le même nombre d'affaires qu'il y a 30 ans, comme si un Rafale pouvait coûter le prix d'un Spitfire.
- Je comprends qu'une analyse technocratique ait conduit à faire des collèges de 2000 élèves. Auraient-ils pensé, ces penseurs, à l'apport d'institutions à taille humaine dans le bonheur national brut ? Je comprends que le métier de prof est un métier difficile, voire impossible sans compétence pédagogique pour faire face à l'imbécile désacralisation de l'école. Certains imbéciles ont compris 1968 de travers et malheureusement ils sont toujours là et ont même pris du grade³. Sans parler des psycho-rigides pé-

³Mai 1968 a plusieurs faces

Pour certains, mai 68, c'est la sortie du carcan traditionnel : "Il est interdit d'interdire". Le refus des limites pourrait être valable avec des hommes responsables. Cela n'a pas été le cas. L'école n'était plus sacrée, les exemples n'étaient plus des exemples, les idoles et l'histoire pouvaient être revisités, la famille n'était plus une nécessité. Pour d'autres, mai 68, c'est la montée de l'angoisse des nantis, l'incitation à fabriquer des oeillères et des murs, au propre et au figuré. Ces murs cultivent le com-

remptoires. Je comprends la rigidité ontologique des professeurs qui, face à leur élèves, doivent être sûrs de leurs savoirs. Seuls dans leur classe pendant de nombreuses années, ils ont la certitude de leurs méthodes et de ce qu'il convient que les élèves sachent. L'Éducation nationale n'est pas prête à être réformée... d'autant que ces réformes sont la proie des politiques, ceux en place qui essaient d'assumer leur rôle de gouvernance et ceux de l'opposition qui ne savent qu'avoir le mépris électoral qui convient à leurs visées. Tout est bon pour devenir calife à la place du calife. Je comprends que l'enseignement d'aujourd'hui ne puisse plus être le même qu'hier et que la sacralisation de l'école soit remise en cause. Mais je comprends que propager le mépris de l'Éducation nationale et les mérites de l'enseignement privé engage notre société dans la sélection de l'élite par l'élite. La société d'aujourd'hui n'a plus envie de redistribuer les richesses et le pouvoir.

- Je comprends que l'on soit content de vendre des Rafales à L'Inde, à l'Égypte ou au Qatar et qu'il vaut mieux que ce soit la France qui les fabrique et les vendent plutôt que des fabricants étrangers. J'aimerais comprendre en quoi ces armes immensément coûteuses peuvent améliorer le sort des pays qui se ruinent (ou qui ruinent leurs voisins) pour les acheter.
- Je comprends que les déforestations soient rentables pour certains, mais en éradiquant les forêts primaires, on touche au patrimoine de l'humanité et en achetant des meubles faits de ce bois, nous participons, copeau après copeau, au saccage de notre planète. Cela me fait penser à cette légende amérindienne (rapportée par Pierre Rabhi ?) sur le colibri qui porte de l'eau dans son bec pour la verser sur l'incendie. Le tatou qui l'observe lui dit «Mais que fais-tu ? Tu ne vois donc pas que cela ne sert à rien ? - Peut-être, répond le colibri mais je fais ma part.» Copeau de bois précieux après copeau de bois précieux, à chaque fois que nous achetons un meuble fait de ce bois précieux, je comprends que nous faisons notre part de saccage. *Mais cette légende du colibri nous rappelle aussi l'impuissance de l'homme seul. Si tous les colibris en venaient à piailler devant les fenêtres du Ministre de l'environnement à chaque fois qu'un grand arbre primaire est assassiné, ils seraient peut-être entendus !*
- Je comprends la difficulté pratique des débats publics. Les réseaux sociaux et les forums sont une pollution beaucoup plus qu'une aide. Les «suiveurs» sont grégaires et

munautarisme et empêchent de voir loin, de prendre du recul. Cette angoisse mène au renouveau religieux, à la phobie du communisme et de ses avatars, à la phobie du désordre...

Mais ceci est le revers toxique de la médaille. L'autre face est une nouvelle page blanche où l'homme peut construire de nouveaux repères, de nouvelles visions de la société, la porte ouverte à la prise de recul, à la recherche du pourquoi des choses (expliquer n'est cependant pas cautionner ou absoudre), à la construction de l'éthique, à la possibilité de prendre du recul, de penser par soi-même, d'utiliser son intelligence, de détruire les murs imbéciles.

ne savent pas lever la tête pour voir le monde avec leur propres yeux. Il y a là un communautarisme rampant qui pervertira les élections générales...

- Je comprends la défiscalisation sur les logements locatifs qui n'a pour effet que de contribuer à construire dans les centres actifs où les loyers sont élevés,... au préjudice des centres urbains qui meurent. Quand reverrons-nous du dynamisme dans les petites villes et dans les bourgs où il aurait pu faire bon vivre. Pourquoi fait-on tout le contraire : un numéris clausus qui ne permet pas de remplacer les vieux médecins dans les campagnes, des services publics qui ferment pour de fausses raisons de productivité, grandes surfaces qui tuent les boulangers et les bistrots dans les villages...
- Je comprends que la crise est vecteur de chômage, mais je ne comprends pas que l'aéronautique ne trouvent pas les milliers de jeunes techniciens dont elle a besoin, malgré un salaire nettement plus élevé que celui des professeurs. Qui remettra à sa place l'estime du travail manuel ou des services à la personne.
- Je comprends que les auteurs de films, de musique, de logiciels, de sacs à main et autres productions se plaignent du piratage de leurs oeuvres. Mais je comprends aussi que plus une oeuvre est piratée plus elle est connue, plus son auteur est connu, plus elle se vend et plus les oeuvres suivantes seront connues et vendue. En fait, je comprends plutôt que le piratage est une publicité gratuite. Qui plus est, une action en justice pour ce «manque à gagner» est aussi une publicité. J'ose penser que la plupart des pirates n'auraient pas acheté l'oeuvre s'ils avaient dû la payer et que ce «manque à gagner» reste très faible.
- Je comprends aussi que les droits d'auteur rémunèrent les auteurs d'autant plus que leurs oeuvres sont connues. Je comprends que leurs descendants peuvent hériter de ces droits, mais en respectant le principe de redistributivité des richesses, c'est à dire l'impôt sur les successions. Je doute fort que le soit le cas, puisque la richesse continue à s'accroître après la mort de l'auteur et deviennent un revenu (une rente) pour les héritiers. Je comprends aussi qu'une oeuvre est un patrimoine qui, avec le temps, devient public et que la durée des droits d'auteur reflète le rapport de la société à la culture. Il s'enlaidit d'autant. Les brevets vivent 20 ans pour que l'économie vive, alors que droits d'auteur vivent 70 ans : quel gâchis public !
- Je comprends que l'on achète des tableaux pour agrémenter les murs de sa maison. Certains tableaux sont plus réussis que d'autres, certains peintres peignent mieux que d'autres. Un beau tableau d'un peintre reconnu peut valoir le prix de sa réalisation augmenté du prix de la réputation. De là à acheter un seul tableau à 450 millions d'euros attribué à Léonard de Vinci, il y a perversion. Un tel achat peut difficilement passer pour une aide au développement de la culture, en particulier pour les peintres crève-la-faim qui sont insultés par ces spéculations financières. On rêverait d'une fiscalité progressive sur ces achats, tant sur la plus-value à la vente que sur la possession du bien.

- Je comprends qu'on dise de moins dépenser à celui qui est endetté. Si celui-ci est en économie de survie, ce conseil est indigne. Quand il s'agit d'un Etat endetté, je comprends que ses créanciers lui dictent une politique d'austérité. En dépensant moins, l'Etat pourra rembourser ses dettes. Ce faisant, l'Etat dont les dépenses sont, hors la dette, des dépenses localisées, n'insuffle plus ni les productions ni les services. L'emploi diminue, les dépenses individuelles diminuent, les taxes et impôts sur le revenu diminuent. Les recettes de l'Etat diminuent, l'Etat s'appauvrit et n'arrive pas à rembourser sa dette.
- Les créanciers sont indignes. Le FMI et les banques associées sont indignes.
- Je comprends que l'on aime écouter la musique d'aujourd'hui à plein volume. C'est le moyen sympathique de devenir sourd très jeune. Les addictions ont de multiples visages : la musique à 90 décibels, l'alcool, les drogues molles ou dures, le tabac, le téléphone, la drague, la bouffe, les achats compulsifs, le pouvoir... On peut aussi parler des addictions sociétales (identitaires), qui sont sur un cycle plus long et peuvent conduire au pire : la guerre, la torture, la bourse,...
- Je comprends la responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants. La responsabilité s'apprend. Qui leur apprendra ? Qui leur apprendra à assumer leur place dans la société plutôt que de pointer du doigt ceux qui pourraient les dédouaner de leur responsabilité, fût-elle partielle ? Le jour où ils assumeront dans les actes quotidiens comme dans les grandes décisions, leurs enfants sauront ce que veut dire assumer.